



INSTAURER LA CONFIANCE EN AMÉLIORANT L'EXPÉRIENCE COLLABORATEUR



Au cœur de la paie, il y a les personnes qu'elle sert. Mais pendant longtemps, sa gestion avait lieu en arrière-plan. De nombreux responsables de la paie vous le diront : si personne ne parle jamais de la paie, c'est qu'elle fonctionne bien. Mais à mesure que la gestion de la paie implique des rôles plus techniques et stratégiques, elle gagne en fonction de l'importance accordée à l'expérience collaborateur.

L'enquête sur la paie internationale « Le potentiel de la paie en 2026 » montre que les responsables de la paie réagissent face à ce changement. Ils considèrent désormais l'amélioration de l'expérience collaborateur comme un moteur clé pour transformer la gestion de la paie, ce qui témoigne d'une évolution dans la manière dont le rôle de la paie est perçu au sein de l'organisation.

Les axes d'amélioration prioritaires des deux à trois prochaines années comprennent :

38 % Service d'assistance de paie pour les salariés

36 % Augmentation de l'effectif de l'équipe paie

36 % Paie à la demande et accès au salaire acquis

35 % Outils en libre-service pour les salariés

32 % Fiches de paie dématérialisées

31 % Fiches de paie adaptées aux personnes malvoyantes

26 % Chatbot



Prioriser aussi l'accessibilité

L'exactitude reste un moteur clé d'une expérience collaborateur positive. Mais les responsables recherchent également des manières de rendre la paie plus accessible aux salariés. Ils prévoient d'améliorer les services d'assistance de paie, d'investir dans des solutions en libre-service pour les salariés et de fournir des fiches de paie adaptées aux personnes malvoyantes. Ces améliorations ont pour but d'offrir aux salariés des réponses plus rapides à leurs questions, des informations plus claires et un meilleur contrôle sur la manière et le moment où ils accèdent à leur paie.

Près d'un tiers des organisations prévoient d'intégrer des bulletins de paie adaptés aux salariés malvoyants, ce qui indique que la conception inclusive s'impose comme une composante essentielle de la réflexion des responsables paie sur leurs services. Les chatbots et autres formes d'assistance aux salariés deviennent également des priorités croissantes pour les organisations, prouvant que l'automatisation et l'innovation technologique vont de pair avec une approche centrée sur l'humain.



Élargir les services de paie pour les salariés

38 % des responsables souhaitent également que leurs équipes consacrent plus de temps au traitement des questions des salariés, et plus d'un quart se concentrent sur l'amélioration de la ponctualité des paiements dans les différents pays. Les responsables reconnaissent que l'amélioration de l'expérience collaborateur repose sur la réactivité et la fiabilité.

Ces investissements reflètent une compréhension des besoins des salariés davantage centrée sur l'humain. Pour le paiement à la demande, il est clair que le timing financier est essentiel. Les outils en libre-service répondent au souhait des salariés d'accéder de manière autonome à leurs propres informations. Les services d'assistance reconnaissent que la paie est plus efficace quand les salariés se sentent soutenus et accompagnés dans leurs questions.



La paie, un outil de rétention

Lorsque la paie est exacte, transparente, accessible et réactive, elle renforce la relation entre le salarié et son employeur. Les responsables de la paie savent que les salariés sont plus satisfaits et engagés dans leur travail lorsque la paie répond à leurs besoins. Et en fin de compte, une entreprise prospère lorsque ses salariés prospèrent également.



27 %

veulent améliorer la ponctualité des versements de salaire au niveau national dans les deux à trois prochaines années.



38 %

voudraient que leur équipe paie consacre plus de temps aux demandes des salariés.

EN SAVOIR PLUS

Consultez le rapport complet pour en savoir plus sur la façon dont la paie évolue pour fournir une meilleure expérience collaborateur : Le potentiel de la paie en 2026 : enquête sur la paie internationale

ADP et le logo ADP sont des marques déposées d'ADP, Inc. Toutes les autres marques appartiennent à leurs propriétaires respectifs. Copyright © 2026 ADP, Inc.

WF3615202



Always Designing
for People®